

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Nathalie Groleau, en sa qualité de greffière-trésorière de la MRC de Mékinac, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal*, au bureau de la MRC, le **12 juin 2025 à 10 h**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et désignation	Taxes dues (capital, intérêts et pénalité au 1er avril 2025)*
Maxime Marcotte-Bronsard 201, rue Magnan, Lac-aux-Sables	8891-99-5978 lot numéro 6009998 Circonscription foncière de Portneuf	1956.60 \$
Gynthia Plante 800, chemin Saint-Arnaud, Lac-aux-Sables	8800-75-0379 lot numéro 6011307 Circonscription foncière de Portneuf	PAYÉ 1356.43 \$
Denis Provencher 400-402 rue Principale, Lac-aux-Sables	8891-96-2800 lot numéro 6010134 Circonscription foncière de Portneuf	5905.89 \$
Michel Nault 2002, chemin Lac-Veillette Sud, Lac-aux-Sables	8994-79-6839 lot numéro 6509757 Circonscription foncière de Portneuf	PAYÉ 1428.58 \$
Michel Nault 2075, chemin Lac-Veillette Sud, Lac-aux-Sables	8994-77-7562 lot numéro 6509764 Circonscription foncière de Portneuf	PAYÉ 981.43 \$
Michel Nault 3862, chemin Lac-Veillette Sud, Lac-aux-Sables	8994-96-2015 lot numéro 6520417 Circonscription foncière de Portneuf	PAYÉ 923.32 \$
Michel Nault 3882, chemin Lac-Veillette Sud, Lac-aux-Sables	8994-96-4949 lot numéro 6520416 Circonscription foncière de Portneuf	PAYÉ 916.65 \$
Jean-François Marcoux Mylène Morin 207, rue Bourassa, Lac-aux-Sables	9092-36-0851 lot numéro 6-010-963- 6010969 Circonscription foncière de Portneuf	PAYÉ 1647.61 \$
Paul-Aimé Trudel chemin St-Joseph, Sainte-Thècle	7890-32-1469 lot numéro 4758238 Circonscription foncière de Shawinigan	475.56 \$
Auberge de Vinsy chemin St-Joseph, Sainte-Thècle	8289-17-7738 lot numéro 4757498 Circonscription foncière de Shawinigan	6308.69 \$

Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et leur paiement doit être effectué pour empêcher la vente. Il en est de même de tout montant qui deviendrait exigible

après cette dernière date de même que des intérêts et pénalité qui devront être calculés au moment du paiement. L'ensemble de ces taxes, frais, intérêts et pénalité seront par ailleurs annoncés au moment de la vente.

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication : Argent comptant ou Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de MRC de Mékinac.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

NOTE IMPORTANTE - Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la MRC de Mékinac. Si le paiement est fait par voie électronique, il appartient à la personne concernée, d'une part, de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalité et frais et, d'autre part, d'en informer la MRC (en faisant clairement la preuve du paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Fait à Saint-Tite, ce 17 avril 2025

Nathalie Groleau
Greffière-trésorière